



# MARS 2023, LES ÉVOLUTIONS DU CAF.FR SUPPORT PARTENAIRES

caf·fr

## OFFRE TUTEUR :

- De nouvelles démarches en ligne mises à disposition

## AIDE AU LOGEMENT

- le simulateur de droit évolue
- L'espace partenaire bailleur physique offre plus de possibilités !

## LE DROIT AU SÉJOUR DES RESSORTISSANTS EUROPEENS ET SUISSES :

- Prise en compte dans les téléprocédures.
- Le motif du non droit lié à l'absence de titre de séjour visible sur Mon compte.fr et l'appli mobile

## OFFRE TUTEUR: Nouvelles démarches en ligne

A partir du mois de mars, il sera possible pour les tuteurs, d'effectuer les demandes de prestations suivantes pour le compte de leurs protégés :

Demande de prime d'activité

Demande de RSA

Demande d'aide au logement

Demande d'Allocation Journalière du  
Proche Aidant

## OFFRE TUTEUR: Nouvelles démarches en ligne

The screenshot displays the CAF (Caf) online portal interface. The main navigation bar includes 'MES PAIEMENTS ET MES DROITS' and 'MES DÉMARCHES'. Under 'MES PAIEMENTS ET MES DROITS', there is a summary card for 'Mon dernier paiement' (le 05/09/2022) for 903,60 €, and a section for 'Mon quotient familial' (0€). Below this are buttons for 'Télécharger ma dernière attestation' and 'Télécharger mon relevé de compte d'août'. The 'MES DÉMARCHES' section features icons for 'Suivre mes démarches', 'Déclarer un changement', and 'Simuler ou demander une prestation'. A sidebar on the right contains a 'Revenir à l'espace' button, a 'Consulter ou modifier' button, a 'Besoin d'aide ou de conseils concernant vos allocations' section with a 'Contacter ma Caf' button, and a 'Mon agenda' section with a '24' icon and the text 'Mois par mois, les dates à retenir.' At the bottom, there is a 'LA CAF M'INFORME' section with the text 'Il n'y a pas d'actualité.' and a purple circular icon with a hand cursor.

### ACTUELLEMENT

Les tuteurs n'ont pas accès aux demandes en ligne .  
Ils doivent donc télécharger le formulaire, le compléter,  
puis le transmettre via  
"transmettre un document " depuis le dossier de  
l'allocataire

Il peut effectuer une simulation ou  
télécharger une demande de  
prestations

# OFFRE TUTEUR: Nouvelles démarches en ligne

DEMAIN (19 mars 2023)

Le tuteur physique accède aux demandes de prestations en ligne pour le compte de son ou ses protégés depuis cette page .

Les aides concernées :

- RSA.
- Prime pour l'activité.
- Aide au logement
- Allocation Journalière du proche aidant

**Remarque :** Le protégé sous tutelle n'a pas accès à ces démarches ni au téléchargement .  
En revanche, il peut toujours effectuer une simulation

The image shows two screenshots of the ca.fr website. The top screenshot displays the 'Faites une demande de prestation en ligne' section, which includes a navigation bar with 'Accueil', 'Actualités', 'Aides et démarches', 'Ma Caf', and 'Le magazine Vie de Famille'. Below the navigation bar, there are five colored buttons representing different types of benefits: 'Vie personnelle', 'Vie professionnelle', 'Logement', 'Handicap', and 'Accident de vie'. A large black arrow points from the text on the left to this section. The bottom screenshot shows the 'MON PROFIL' section, which includes a 'A savoir avant de commencer ...' box with two informational points and a 'Commencer' button. The first point states: 'Vous devez d'abord valider ou modifier votre profil. Chaque changement de situation comprend 3 étapes et dure en moyenne 3 minutes. Vous pouvez ensuite commencer votre demande de prime d'activité.' The second point states: 'Des bulles d'aide s'affichent pour vous expliquer les informations à saisir. Cliquez sur le point d'interrogation pour y accéder.'

## **ACCES AUX FORMULAIRES POUR LES TUTEURS MORAUX**

L'offre tuteur n'est ouverte qu'aux tuteurs physiques.  
Les tuteurs moraux n'y ont pas accès dans l'immédiat.

A compter du 19 mars 2023, il sera toutefois possible pour les tuteurs moraux, de télécharger les formulaires de demandes.

Pour se faire, ils devront se connecter avec les identifiants de leurs protégés, sur Mon Compte.

# AIDE AU LOGEMENT

## LE SIMULATEUR AIDE AU LOGEMENT ÉVOLUE

Une nouvelle question à été ajoutée sur le conventionnement du logement .  
L'objectif étant d'avoir une estimation plus précise du droit.

**LE LOGEMENT**

Tous les champs sont obligatoires, sauf mention contraire.

Code postal du logement concerné Si code postal hors DOM et sur clique EPAHD

78000 VERSAILLES

Vous résidez en : ?

Appartement ou maison	Logement CROUS	Foyer
Chambre	Résidence sociale/FJT	<b>Maison de retraite/EHAD</b>

**Le logement est conventionné**

Oui	<b>Non</b>	Je ne sais pas
-----	------------	----------------

Montant mensuel de votre redevance

€

Quitter Calculer

Si l'utilisateur répond :  
« je ne sais pas », la  
simulation sera  
effectuée sur la base  
d'un logement non  
conventionné

## ESPACE BAILLEURS : plus de possibilités

A compter du 19 de mars, les bailleurs physiques vont pouvoir :

- Enregistrer les informations bancaires pour un parc de logements.
- Demander ou supprimer le tiers payant\*

\*Versement direct de l'aide au logement au bailleur

## ESPACE BAILLEURS : plus de possibilités

### MES INFORMATIONS

N° utilisateur : 1440 XXXX      Téléphone(s) : 0123456789  
0600000000

Adresse :  
1 RUE | XXXX  
69001 LYON  
FRANCE

Adresse mail :  
XXXX@gmail.com

[Modifier](#)

### CONSULTER ET DÉCLARER

Pour faire vos déclarations et voir les informations de vos 2 locataires, cliquer sur le bouton "Accéder".

[Accéder](#)

### COORDONNÉES BANCAIRES

Titulaire(s) du compte bancaire : OBERNESSER GENEVIEVE      IBAN : XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX 719  
Tiers payant: Non      BIC : CMCIFR2A

[Modifier](#)

### AIDE

- Questions - Réponses
- Guides et fiche pratique
- Liens utiles
- [Contacter la Caf](#)

↑  
Accès aux démarches de modification  
du Rib et du tiers payant

Accueil / Mon compte

## NOM Prénom

### INFORMATIONS

CAF : CAF 144  
N° utilisateur : XXXX 0001

### MES DÉMARCHES

Cocher une ou plusieurs démarches et cliquer sur le bouton « Déclarer ».

Demander le tiers payant       Modifier le RIB

[Quitter](#)      [Déclarer](#)

A noter : Si la demande de tiers payant ne concerne qu'un locataire en particulier et non l'ensemble de son parc logement, le bailleur doit contacter la Caf

# DROIT AU SÉJOUR

## PRISE EN COMPTE DU DROIT AU SÉJOUR DANS LES TÉLÉPROCÉDURES

Actuellement, aucune pièce justificative relative au droit au séjour ou à son maintien, n'est réclamée à l'allocataire lorsqu'il fait une démarche en ligne sur caf.fr. Ces conditions sont étudiées dans un second temps par un agent Caf, ce qui peut allonger les délais de traitement.

- ➔ Afin d'accélérer le traitement des dossiers des ressortissants EEE (Espace Économique Européen) ou Suisses, des pièces justificatives peuvent désormais être réclamées immédiatement en fin de téléprocédure.
- ➔ Et il est désormais possible de fournir ces pièces lors de n'importe quelle démarche en ligne.

# PRISE EN COMPTE DU DROIT AU SÉJOUR DANS LES TÉLÉPROCÉDURES

Les pièces justificatives liées au droit au séjour sont ainsi réclamées

A la fin d'une déclaration de changement de situation

A la fin d'une demande de prestation en ligne

## CHANGEMENT DE SITUATION

1 MON PROFIL    2 SITUATION    3 RÉCAPITULATIF    **4 FIN**

Votre changement de situation professionnelle a bien été enregistré.



Pour traiter votre demande, vous devez nous fournir les documents suivants :

• Pour, NOM Prénom

Pièce justificative de séjour

- Titre de séjour en cours de validité
- OU
- Attestation justifiant d'une couverture maladie et maternité
- OU
- Contrat de travail ou attestation de travail
- OU
- Copie du dernier bulletin de salaire

Vous pouvez les joindre dans l'Espace Mon Compte, rubrique Suivre mes démarches ou par courrier à l'adresse postale de votre Caf.

Joindre le(s) document(s)



Vous pouvez télécharger dès maintenant :

• Récapitulatif de la démarche : [RecapSitPro.pdf](#)

ou le faire plus tard dans l'Espace Mon Compte, rubrique Suivre mes démarches.

Vous avez effectué une Demande d'allocation de soutien familial tiers recueillant

Document(s) à transmettre

Pour un document de bonne qualité recto verso ou composé de plusieurs pages, merci de joindre toutes les pages nécessaires. Seuls les documents au format png, jpg, jpeg, gif ou pdf sont acceptés. Le poids de chaque document ne doit pas dépasser 10 Mo.

Pour NOM Prénom

Pièce justificative de séjour

Transmettre une des pièces mentionnées ci-dessous :



Titre de séjour en cours de validité

Attestation justifiant d'une couverture maladie et maternité

Contrat de travail ou attestation de travail



Copie du dernier bulletin de salaire



Joindre le document

## MOTIF DU NON-DROIT LIÉ AU TITRE DE SÉJOUR (MON COMPTE.FR /APPLI MOBILE)

L'allocataire pourra désormais visualiser dans Mon Compte, rubrique « Mes droits », le motif de non droit lié à l'absence de titre de séjour ou de droit au séjour.

Il pourra lire le message suivant : « Titre de séjour à fournir ou droit au séjour à justifier »

Cette information est également disponible sur l'appli mobile



MES DROITS

Novembre 2022

⚠ Le gouvernement a annoncé une augmentation des prestations. Les droits ci-dessous ne prennent pas encore en compte le montant de cette revalorisation. [En savoir plus](#)

• Prestations sans droits

- Prime d'activité due aux +25ans  
Titre de séjour à fournir ou droit au séjour à justifier
- Rsa  
Titre de séjour à fournir ou droit au séjour à justifier
- Allocation logement sociale  
Titre de séjour à fournir ou droit au séjour à justifier

Voies de recours >

Précédent Suivant

ⓘ Vos droits sont calculés en fonction de la situation connue de votre Caf et de la réglementation applicable à ce jour. Si vous avez transmis des informations à votre Caf, vos droits sont à l'étude et seront mis à jour après traitement.

## PRISE EN COMPTE DU DROIT AU SÉJOUR DANS LES TÉLÉPROCÉDURES

A compter de mars, les agents de la Caf pourront adresser à l'allocataire une demande d'informations relative au droit au séjour, sur son compte caf.fr.

L'allocataire pourra télécharger ce formulaire, le compléter et le transmettre via "transmettre un document" ou par courrier.

DEMANDE DU 15/12/2022 À 12H39

Informations demandées

Votre Caf a besoin de l'information ou de la pièce justificative suivante :

- la demande d'informations relative au droit au séjour pour Aali HAIMMAD ZINE

- 1 - Télécharger le formulaire
- 2 - Envoyer le formulaire complété :
  - soit en cliquant sur le bouton Joindre
  - soit par courrier à votre Caf

Retour



A réception du formulaire, complété, daté et signé le droit au séjour sera examiné par la Caf.

**ALLOCATIONS FAMILIALES**

### Droit au séjour - demande d'informations

Vous êtes ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen ou de la Suisse. Vous résidez en France.

Pour bénéficier de vos prestations, vous devez renvoyer le plus rapidement possible, ce document complété et signé avec les justificatifs demandés. Une fois reçu, votre Caf procédera à l'examen du dossier au regard de votre droit au séjour.

Je déclare sur l'honneur (cochez et complétez les lignes vous concernant)

- Être titulaire d'un titre de séjour :  oui  non
- Bénéficier d'une assurance maladie (sauf aide médicale de l'état) :  oui  non  
Si oui, veuillez joindre une attestation de votre organisme d'assurance maladie.
- Être salarié(e) depuis le : \_\_\_\_\_  
Nom et adresse de l'employeur : \_\_\_\_\_  
Votre employeur cotise en France ?  oui  non  
Si oui, veuillez préciser auprès de quel organisme :  à l'Urssaf  à la Msa  
 à un autre organisme (précisez) : \_\_\_\_\_  
Si vous exercez votre activité à l'étranger, précisez le pays : \_\_\_\_\_  
Joindre l'un des justificatifs suivants :
  - Le contrat de travail
  - L'attestation employeur
  - Le dernier bulletin de salaire.

Votre employeur cotise en France ? :

- Être travailleur non salarié : depuis le \_\_\_\_\_  
Précisez votre numéro d'inscription aux registres légaux (registre du commerce et des sociétés, répertoire des métiers) : \_\_\_\_\_  
Veuillez joindre tout justificatif attestant que vous êtes à jour du dernier trimestre de cotisations ou préciser le motif de votre exonération : \_\_\_\_\_
- Être étudiant, joindre le dernier certificat de scolarité ou la photocopie de la carte étudiante et une attestation sur l'honneur attestant de disposer de ressources suffisantes.
- Être sans activité professionnelle depuis le \_\_\_\_\_  
Précisez votre situation : \_\_\_\_\_  
Nature et montant de vos ressources pour les 6 mois à venir (joindre les justificatifs) :

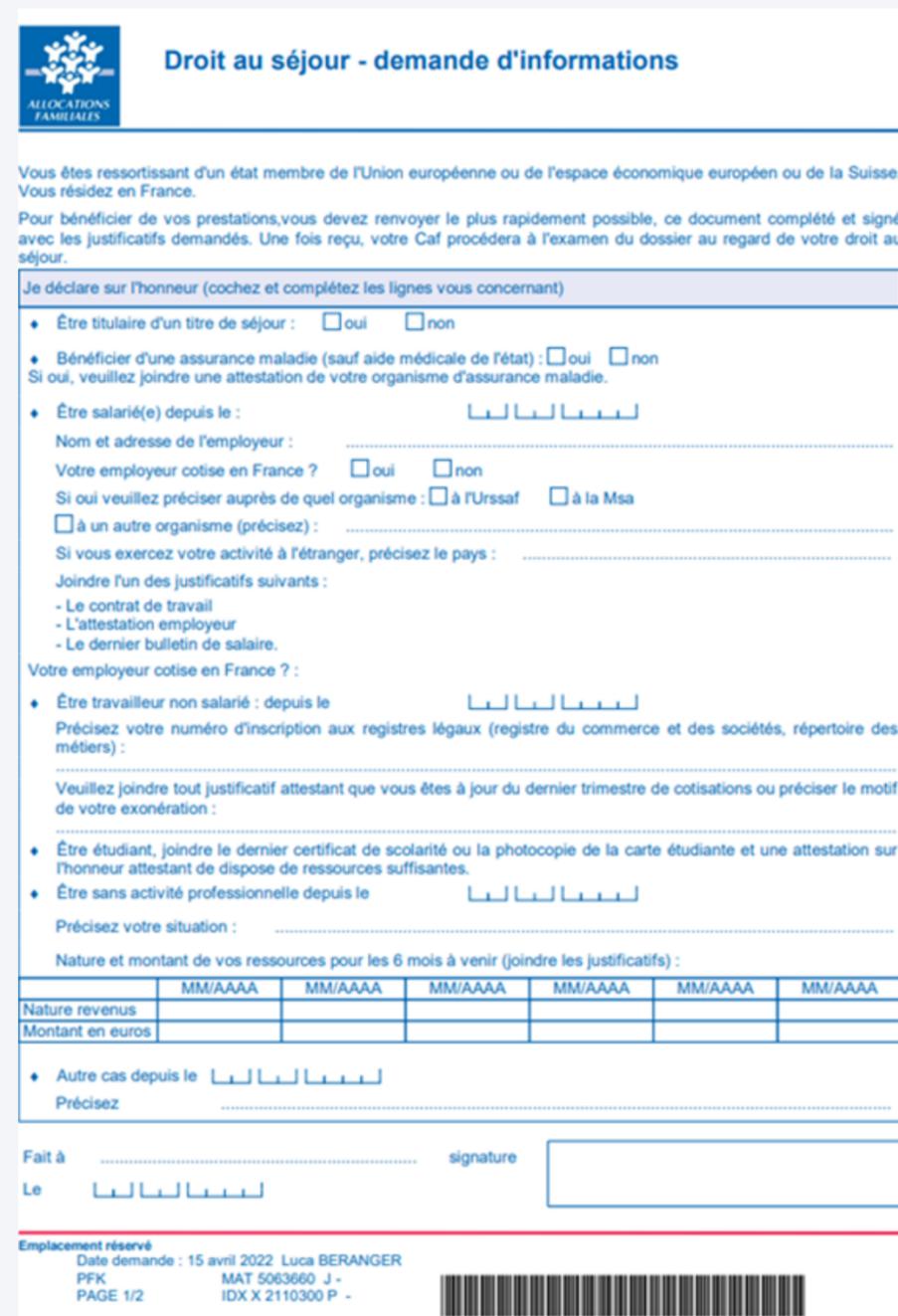
	MM/AAAA	MM/AAAA	MM/AAAA	MM/AAAA	MM/AAAA	MM/AAAA
Nature revenus						
Montant en euros						

- Autre cas depuis le \_\_\_\_\_  
Précisez \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ signature

Le \_\_\_\_\_

Emplacement réservé  
Date demande : 15 avril 2022 Luca BERANGER  
PFK MAT 5063660 J -  
PAGE 1/2 IDX X 2110300 P -



Merci !

